

Le chèque consommation : premières tendances

Le chèque consommation permet, à ce jour, une injection de 36 millions d'euros dans les secteurs les plus touchés par la crise en Belgique.

Bruxelles, 30 novembre 2020 - Après quatre mois d'existence, l'utilisation du chèque consommation permet de dégager certaines tendances. Selon les chiffres de VIA, l'association des émetteurs de chèques. Cette somme de 36 millions d'euros est un montant uniquement alloué à la relance des secteurs en difficulté en Belgique. Et l'impact de cette solution de crise est appelé à se renforcer grandement au cours des prochaines semaines car de nombreuses commandes d'entreprises sont en cours et l'octroi au personnel soignant annoncé par le gouvernement il y a deux semaines n'est pas repris dans les données déjà disponibles.

Aujourd'hui, ce chèque concerne 135.000 travailleurs qui bénéficient d'un pouvoir d'achat supplémentaire à utiliser uniquement en Belgique auprès des commerces qui ont été les plus durement impactés par les périodes de confinement.

Un chèque qui s'installe en seulement quatre mois

En juin dernier, le Superkern annonçait la création d'un chèque exceptionnel, qui pouvait aller jusqu'à 300€, dans le but de répondre à la crise. Il rend ainsi disponible du pouvoir d'achat supplémentaire pour les travailleurs et soutient les commerces les plus touchés.

En seulement quatre mois, les émetteurs de chèques (Edenred, Monizze et Sodexo) ont réussi à créer un large réseau de plus de 15.000 commerces qui sont en condition de les accepter. Ce réseau compte des établissements ayant l'habitude du système de chèques, en acceptant d'ores et déjà des titres-repas ou encore des écochèques, mais également des magasins pour qui ce mécanisme était encore inconnu.

Les 135.000 bénéficiaires peuvent profiter d'un large choix pour soutenir les secteurs et commerces fortement touchés par la crise. Ce chèque consommation est valable jusqu'au 7 juin 2021.

En plus de ces chiffres, il convient d'ajouter les 50 millions d'euros débloqués par le gouvernement pour les blouses blanches et d'autres commandes en cours des entreprises.

Olivier Bouquet, président de VIA, l'Association des émetteurs de chèques, se réjouit : « *Nous pouvons être fiers du travail accompli ces quatre derniers mois. Les trois émetteurs ont travaillé d'arrache-pied pour développer le réseau et pour encourager les employeurs à octroyer ce chèque à leurs travailleurs afin d'augmenter leur pouvoir d'achat. Le résultat : plusieurs millions d'euros sont et seront dans les mois qui viennent injectés dans l'économie locale belge vers les secteurs les plus touchés par la crise. Nous sommes heureux d'être partenaires de la relance de notre économie belge. Le chèque consommation, au même titre que le titre-repas ou l'écochèque sont des instruments qui augmentent le pouvoir d'achat des consommateurs.* »

Une aide pour les secteurs touchés par la crise

Pour rappel, ce chèque est destiné à supporter uniquement les commerces les plus touchés par la crise, à savoir l'horeca, le sport et la culture, ou encore pour les petits commerces qui ont dû fermer minimum un mois et qui répondent aux conditions fixées par l'Arrêté Royal.

Les établissements qui l'acceptent sont d'ailleurs pour la majorité ravis du chèque consommation.

Mario, propriétaire de la brasserie Bavo : « *Nous avons tout de suite pris la décision de l'accepter ! Nous tenions en effet à offrir l'opportunité de l'utiliser pour s'offrir un bon repas aux travailleurs qui l'ont mérité en travaillant dur pendant la crise de la COVID 19. J'espère que les bénéficiaires auront le réflexe de les injecter dans les commerces indépendants de leur région qui ont le plus souffert en 2020 ! L'horeca mais également d'autres secteurs qui ont comme nous dû fermer près de six mois cette année.* »

D'autres secteurs se montrent également positifs quant à l'acceptation du chèque consommation.

Elodie, gérante indépendante d'un magasin de soins et santé à Waterloo ne cache pas sa satisfaction : « *Force est de constater que ce dispositif est efficace ! Dès l'annonce du gouvernement, j'y ai vu un intérêt. Après avoir été en contact avec les émetteurs, j'ai franchi le pas. Je ne le regrette pas car nos clients en font usage !* »

Avec le second lock-down, les trois émetteurs (Edenred, Monizze et Sodexo) font un appel à leurs bénéficiaires pour utiliser leurs chèques consommation via le click & collect et le Takeway pour les commerçants toujours actifs ou dès la réouverture des commerces pour leur donner ce coup de pouce indispensable.

En résumé :

Le chèque consommation est un chèque en constante évolution avec une demande grandissante. Aujourd'hui, il représente :

- 36 millions d'euros qui sont et seront injectés dans l'économie locale dirigée vers les secteurs qui ont été les plus touchés par la crise.
- 135.000 bénéficiaires.
- 15.000 affiliés : Horeca, petits commerçants et établissements des secteurs du sport & de la culture.
- Le chèque consommation est valable jusqu'au 7 juin 2021.

Si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter :

Denis Dalmans
+32 472 31 69 04
via@teamlewis.com

A propos de VIA :

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant

des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.